

OBJET **CREATION DE POSTES**
 2 Assistant(e)s de Gestion Administrative

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

En application de l'article R. 2221-72 5° du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose, sur l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Places, de créer deux postes d'Assistant(e) de Gestion Administrative à l'effectif de la Régie.

* Fonctions

Secrétariat du service et gestion des dossiers.

* Niveau de recrutement

BAC plus deux années d'études supérieures ou expérience confirmée.

* Rémunération

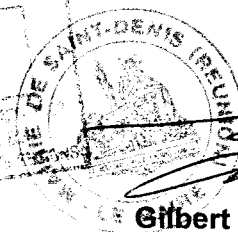
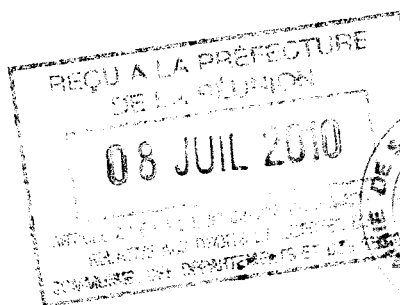
Salaire de base de 1 321,05 € bruts mensuels révisable.

S'agissant d'une régie dotée de la seule autonomie financière exploitant un service industriel et commercial, le régime de ce personnel relève du droit privé.

A ce titre, les contrats d'embauche seront conclus sur la base d'un contrat à durée indéterminée avec une période d'essai de trois mois.

La dépense est inscrite au Budget de la Régie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

OBJET **CREATION DE POSTES**
 2 Assistant(e)s de Gestion Administrative

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/3-12 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Maximilien ASSABY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve exprimée par l'opposition en Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

11 voix contre
(dont 3 votes par procuration)

pour

M. Dominique FOURNEL, Mme Carmen ALLIE,
Mme Maryse TROTET, M. INGAR Iqbal,
M. Jean-Michel BARDIERE, M. René-Paul VICTORIA,
M. Serge HOARAU et Mme Raziah LOCATE

autres élus présents et mandatés

Sur l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place, approuve la création de deux postes d'Assistant(e) de Gestion Administrative.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 5-7 JUIN 2010



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE